

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 24 (1944)  
**Heft:** 6

**Nachruf:** Georges Angst : Consul de Suisse : Président d'honneur de la Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de commerce suisse en France  
**Autor:** Bovet, Louis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## GEORGES ANGST †

Consul de Suisse

Président d'Honneur de la Section de Marseille et du Sud-Est  
de la Chambre de Commerce Suisse en France

Eloigné de ses occupations depuis plusieurs mois par une maladie inexorable, notre Consul, Georges Angst, s'est éteint dans la matinée du 10 mai, causant une vive douleur à ses proches, à ses amis, à ses compatriotes.

Figure marseillaise, Georges Angst l'était par ses attaches familiales, par le rayonnement de son activité commerciale et industrielle, par son affabilité, son grand cœur et la diversité des œuvres auxquelles il s'était dévoué.

Personnalité éminente de notre colonie où son nom évoquait une vénération respectueuse vieille de plusieurs générations, il trouva la consécration méritoire de sa carrière de citoyen helvétique en 1931, lorsqu'il fut appelé aux hautes fonctions de Consul Honoraire, accédant ainsi aux mêmes honneurs que son père le Consul Ferdinand-Emile Angst.

Né à Marseille en 1874, Georges Angst termina de brillantes études d'ingénieur des Arts et Manufactures et devint à son heure l'âme de la Maison de commerce qui porte son

nom. Il contribua à la propagation en France et dans l'Empire français de l'exportation des produits de l'industrie métallurgique suisse, qui lui doivent une bonne part de leur renom et des positions acquises.

En 1921 fut décidée la création de la Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce Suisse en France. Georges Angst compta au nombre de ses plus ardents promoteurs, ayant à ses côtés M. Ferdinand Dobler et le Consul Paul Leuba. Pressentant le rôle que notre Compagnie serait appelée à jouer dans un centre de l'importance de Marseille, dans la région du Midi de

la France et dans les colonies françaises, il accepta avec enthousiasme la première présidence du Comité de la Section. Il s'attacha de toute son âme à en former l'armature et l'esprit.

Consul de Suisse en même temps que Président d'Honneur de notre Section, il ne continua qu'avec plus d'ardeur à participer activement à nos travaux et à nous entourer de sa paternelle sollicitude. Sa culture étendue qui débordait le cadre de ses propres activités, conférait une précieuse valeur à ses conseils inspirés à la fois par son expérience des hommes et des choses.

Tous ces éléments se confondaient avec son amour pour notre colonie suisse.

En l'époque bouleversée que nous vivons, l'absence de ce guide sûr et dévoué sera durement ressentie par ses amis, par ses compatriotes profondément éplorés dans leur sincère affection.

C'est plus qu'un ami que nous perdons, c'est un emblème dont l'exemple et le souvenir subsisteront à jamais dans le fond de nos cœurs.

La Chambre de Commerce Suisse en France et sa Section de Marseille et du Sud-Est en particulier, s'inclinent respectueusement devant la mémoire de celui qui restera le Consul, le Président d'Honneur, Georges Angst.

Que sa famille veuille bien trouver ici l'expression de nos condoléances émues.

**Louis BOVET,**

Président de la Section  
de Marseille et du Sud-Est  
de la Chambre de Commerce Suisse en France.



M. Georges ANGST

Consul de Suisse à Marseille